



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

## **Déclaration liminaire CDEN 10 avril 2026**

Madame la Préfète/ou la secrétaire générale, représentante de madame de la Préfète,

Madame la vice-présidente du Conseil départemental,

Mmes et M. les membres du CDEN

Madame la Directrice académique,

Nous siégeons dans cette instance au sortir d'une séquence plus technique (tenue de GT et de CSA-SD) au cours de laquelle les représentants des personnels que nous sommes avons largement dénoncé les budgets alloués dans le cadre de la préparation de rentrée. Nous avons pu partager avec la DSDEN un certain nombre d'analyses techniques, de problématiques RH, de gestion, et nous l'avons fait sur le registre de l'alerte face à des difficultés, malheureusement pas nouvelles, mais accentuées par une dotation départementale à la baisse.

Nous devons avouer que nous siégeons dans cette instance dans un état d'esprit particulier, puisque nous avons peu d'espoir que les échanges qui y seront menés conduisent à de nouveaux arbitrages budgétaires favorables, du fait d'un verrou budgétaire plus global qui ne permet pas de réelle ambition pour notre école, de réelles perspectives d'amélioration pour les élèves et les personnels...

Madame la Directrice académique mettra tout à l'heure en évidence la baisse démographique dans notre département, ou plutôt les perspectives de baisse dans le Second degré. Le ministre communique abondamment sur cette donnée, pour en faire une actualité marquante dans une période où les suppressions de postes se concrétisent dans les départements, parlant d'une "vague sismique" dans les dix ans à venir, et mettant en avant le chiffre de 1,7 millions d'élèves en moins d'ici 2035.

Si la baisse démographique est un sujet, la mentionner sans prendre en considération d'autres enjeux est révélateur d'une utilisation assez opportuniste, avant tout portée par l'intention d'occulter d'autres chiffres, ceux qui permettent de dresser un état des lieux d'une école malmenée.

Oui, les chiffres peuvent impressionner : mais donnons-en d'autres qui donneront aussi une autre vision. Ce sont près de « 300.000 professeurs » qui partiront à la retraite « d'ici 2030 » selon une étude de la Dares de 2025. Pour compenser ces départs, ce sont donc 60 000 personnes qu'il faut recruter chaque année. Au lieu de quoi, aujourd'hui on supprime des postes, et on n'arrive pas à faire le plein des concours de recrutement, faute d'attractivité.

« La boussole démographique » ne doit donc pas faire perdre le nord des besoins, d'autant plus quand ces besoins ont été complexifiés par les inégalités sociales, ou encore par la détérioration de la santé mentale. D'ailleurs, depuis 2017, ça n'a visiblement posé aucun souci de supprimer des postes quand le nombre d'élèves augmentait. Pour retrouver le taux d'encadrement de 2017 il faudrait créer plus de 10 000 postes, il faudrait en créer 45 000 pour retrouver le taux d'encadrement d'il y a 20 ans. Parlons du Second degré aveyronnais. Dans notre département :

- il faudrait 78 postes (ETP = Equivalent Temps Plein) en plus pour que toutes les classes de tous les niveaux de tous les collèges de l'Aveyron n'aient pas des effectifs de plus de 24 élèves ;
- près de 2 classes sur 3 des collèges de l'Aveyron ont des effectifs supérieurs à 24 et près d'1 classe sur 5 a des effectifs supérieurs à 28 ;
- la note de la DEPP mentionnée par le ministre s'appuie sur des comparaisons ; par exemple celle de l'évolution de l'indice conjoncturel de fécondité de différents pays européens ; appuyons-nous aussi sur des comparaisons, en l'occurrence celle du nombre moyen d'élèves par classe dans les 22 pays de l'UE membres de l'OCDE, à savoir 21 élèves : il nous faudrait 115 postes en plus pour que toutes les classes de tous les niveaux de tous les collèges de l'Aveyron n'aient pas des effectifs de plus de 21 élèves...
- quant au lycée, la base de calcul des dotations part du principe que les classes doivent être à 36, ce qui pour nous n'est pas acceptable.

Le ministre parle de « vague sismique » à venir pour l'école de demain, mais la priorité est de réparer l'école d'aujourd'hui, de réparer les failles créées par les politiques éducatives menées par le petit bout de la lorgnette de l'austérité. La baisse démographique pourrait être une opportunité, une occasion, celle de réparer l'école, mais non... au lieu de cela c'est le logiciel de la récupération de moyens qui fonctionne à plein. La récupération de moyens se fait avec des arbitrages à tous les niveaux : entre les disciplines, entre les organisations pédagogiques, entre les options, entre les enseignements de spécialité, entre les formations, ce qui peut lourdement pénaliser nos élèves, dans un territoire à l'écart des métropoles, en termes de parcours et de poursuite d'études.

Pour la FSU, les discussions sur l'organisation territoriale de l'école ne peuvent répondre à de simples logiques comptables, tout comme la baisse démographique ne peut servir de prétexte à remettre en avant des réformes dénoncées par la profession.

Des organisations nouvelles : nous en avons... Au service des élèves comme des personnels. Éviter par exemple à un collègue d'aller faire 3 ou 4 heures dans un établissement éloigné pour compléter son service, et limiter ainsi l'impact carbone, le coût financier du déplacement, la fatigue du personnel, et à l'inverse favoriser son implication dans l'établissement et ses nombreux dispositifs pédagogiques. Développer les groupes à effectifs réduits pour varier les pédagogies, et pour mieux accompagner les élèves. On ne va pas multiplier les propositions, mais des organisations nouvelles qui permettent de conserver des établissements de proximité, des conditions d'apprentissage et de travail favorables, il y en a. Simplement elles ont un coût. Mais ce coût est un investissement sur l'avenir... auquel ne semble pas prêt ce gouvernement.

Il est d'ailleurs tout à fait révélateur que le ministre ait, au Sénat, repoussé la proposition de loi en faveur de la création d'un statut d'AESH, expliquant notamment que le temps de travail de ces personnels était « *par nature* » incomplet puisque l'accompagnement des élèves en situation de handicap serait « *par nature temporaire* ». M. Geffray aurait dû consulter son service de la DEPP : celui-ci publiait en effet peu après un rapport sur les conditions d'exercice des AESH, plus précisément les quotités travaillées et les niveaux de rémunération qui en découlent. Ce rapport montrait ainsi qu'en 2024-2025, 98 % des AESH exerçaient à temps incomplet, avec une quotité moyenne de travail équivalente à 63 % d'un temps plein. Avec une conséquence implacable : la rémunération nette mensuelle moyenne des AESH atteint à peine 1 030 euros. Contrat précaire, temps incomplet imposé, grille de rémunération basse : c'est non seulement scandaleux mais aussi le marqueur de cette politique du sous-investissement. Investir massivement pour l'École inclusive constitue un élément indispensable à la construction d'une société inclusive pour vivre ensemble de façon solidaire, sur la base d'un lien social fort. PIAL, PAS, ne répondent pas à l'ambition de l'école inclusive : ils ne font que mutualiser et, sous couvert d'optimisation, ne font qu'institutionnaliser une prise en charge dégradée.

Puisqu'il est question d'investissement, et à travers cela de priorité, revenons de façon anticipée sur les investissements du département puisque c'est à l'ordre du jour.

L'école appelle un investissement massif, mais pour la FSU tous les investissements ne se valent pas

La FSU se félicite par exemple de la finalisation à venir du projet de décarbonation des collèges. Cela fait plusieurs années que la FSU pointe l'urgence des adaptations à mettre en œuvre, et tant les périodes de froid ou de chaleur, que les aléas internationaux qui font augmenter les coûts énergétiques, ont confirmé l'urgence de cette urgence. Évidemment les budgets sont conséquents avec un plan de 54 M€ à terme et un investissement de 2,8 M€ cette année.

Nous ne pouvons toutefois manquer de soulever la contradiction qu'il y a dans l'investissement : près d'un quart de l'investissement correspond au numérique et plus particulièrement à la dotation en équipements individuels, qui créent une charge structurelle permanente (puisque contrairement à une rénovation de toiture ou d'isolation qui dure 15 ans, l'achat de PC portables est une dépense qui doit être renouvelée chaque année pour chaque nouvelle cohorte). Entre les coûts de maintenance, le renouvellement forcé par l'obsolescence logicielle et les infrastructures réseau, nous sacrifions une part croissante de nos budgets de fonctionnement pour une plus-value marginale (voire pour des reculs du fait de phénomènes étudiés et identifiés : distraction accrue des élèves, surcharge cognitive et affaiblissement de la lecture profonde ; ce à quoi il faut ajouter désormais l'utilisation de l'IA qui nourrit une dynamique de désastre cognitif et écologique). Pour la FSU les priorités sont ailleurs : avec 1,8 millions d'euros, l'investissement dans le numérique est presque équivalent à l'enveloppe consacrée à l'accessibilité et à la rénovation des salles de classe de l'ensemble des collèges (1,9 M€).

Comprenons-nous bien : la FSU ne refuse pas le numérique par principe, mais elle défend des usages raisonnés et ciblés de celui-ci. Le principal reproche des chercheurs (comme André Tricot ou Franck Ramus) est ainsi que le numérique au collège est utilisé pour faire ce que l'on faisait déjà très bien sans lui. C'est le syndrome du "Livre PDF" : 80 % de l'usage en classe consiste à consulter un document ou remplir un questionnaire. Le gain d'apprentissage est nul par rapport au papier, alors que le coût est multiplié par 10.

Alors, plutôt que de faire le choix d'un équipement systématique, qui s'avère être un "investissement à perte" pédagogique et environnemental, nous considérons qu'il est bien plus judicieux et responsable de réorienter les investissements.

Pour la FSU, l'urgence est de redonner à l'École les moyens de répondre à l'objectif de démocratiser l'accès à des savoirs ambitieux pour garantir une culture émancipatrice commune à tous et toutes.